



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PÊCHES

Trente-deuxième session

Rome, 11-15 juillet 2016

DÉCISIONS PRISES ET RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE DU COMITÉ DES PÊCHES À SA HUITIÈME SESSION (BRASILIA [BRÉSIL], 5-9 OCTOBRE 2015)

Résumé

Le présent document donne un aperçu des questions examinées par le Sous-Comité de l'aquaculture à sa huitième session et en indique les principales recommandations. La version intégrale du rapport est publiée sous la cote COFI/2016/Inf.11.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- approuver le rapport du Sous-Comité de l'aquaculture;
- approuver le programme de travail proposé par le Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées, tel qu'il figure à l'annexe 1;
- donner d'éventuelles indications supplémentaires concernant les activités du Département dans le domaine de l'aquaculture.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org/cofi/fr/.



mq623

I. INTRODUCTION

1. La huitième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches de la FAO s'est tenue à Brasilia (Brésil), du 5 au 9 octobre 2015, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République fédérative du Brésil. Étaient présents 49 Membres de la FAO, des représentants d'une institution spécialisée des Nations Unies et des observateurs de trois organisations intergouvernementales et de cinq organisations internationales non gouvernementales. La version intégrale du rapport est publiée sous la cote COFI/2016/Inf.11.
2. M. Rodrigo Roubach (Brésil) a été élu Président du Sous-Comité. M. Hossein Ali Abdolhay (République islamique d'Iran) a été élu premier Vice-Président. Les représentants de la Norvège et des États-Unis d'Amérique ont été élus respectivement deuxième et troisième vice-présidents.
3. Le Sous-Comité a élu M. Alistair Struthers (Canada) à la présidence du Comité de rédaction, composé des membres suivants: Allemagne, Brésil, Cameroun, Indonésie, Kenya, Norvège, République de Corée et République islamique d'Iran.

II. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SESSION

Suite donnée par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO aux recommandations formulées par le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches à ses sessions antérieures

4. Le Sous-Comité a salué les travaux effectués pendant la période intersessions concernant un grand nombre de questions techniques et générales et il s'est félicité des progrès réalisés, d'autant plus que les ressources financières et humaines disponibles étaient limitées. Les délégués ont reconnu le rôle important de l'aquaculture pour la sécurité alimentaire et la nutrition et ont souligné qu'il était nécessaire que des indications soient données aux fins de l'évaluation systématique de la contribution du secteur de la petite aquaculture.

Rapports intérimaires sur la mise en œuvre des dispositions du Code de conduite pour une pêche responsable, relatives à l'aquaculture et à la pêche fondée sur l'élevage faisant appel au nouveau mécanisme d'établissement de rapports

5. Le Sous-Comité a félicité la FAO des efforts qu'elle avait déployés pour élaborer et coordonner le nouveau questionnaire sur la mise en œuvre, par les États Membres, du Code de conduite pour une pêche responsable dans les secteurs de l'aquaculture et des pêches fondées sur l'élevage. Un certain nombre de délégués ont indiqué que le questionnaire pouvait aider à mettre en place et à améliorer les cadres nationaux de communication des données et ont insisté sur son utilité en tant qu'outil d'autoévaluation. Plusieurs membres ont souligné le rôle que jouaient les organes régionaux des pêches et les réseaux d'aquaculture et leur pertinence aux fins d'une sensibilisation au Code de conduite et d'une mise en œuvre plus efficace de ses dispositions, ainsi que pour le suivi de l'application du Code et l'établissement des rapports correspondants.

Rapport du Secrétariat du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches

6. Le Sous-Comité a indiqué qu'il était favorable à l'ajout du rapport du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches comme nouveau point de l'ordre du jour ainsi qu'à la coopération entre les deux sous-comités. Il a suggéré que, compte tenu de l'accroissement de la

production et du développement du commerce dans le secteur de l'aquaculture, celui-ci occupe une place plus importante au sein du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches.

Vers l'établissement d'un cadre stratégique pour le renforcement du rôle du Sous-Comité de l'aquaculture dans la promotion du développement de l'aquaculture

7. Le Sous-Comité s'est dit favorable au projet de cadre stratégique pour le renforcement du rôle du Sous-Comité de l'aquaculture dans la promotion du développement de l'aquaculture et a recensé les sept priorités ci-après pour ses activités futures (non classées par ordre de priorité): la biosécurité; les interactions environnementales; les systèmes d'élevage et de production; la gouvernance; les intrants; le développement socioéconomique; et le transfert de technologie et la formation. Les documents de travail pour les prochaines sessions devront permettre de déterminer en quoi les mesures proposées se rattachent à l'Initiative en faveur de la croissance bleue et aux objectifs stratégiques de la FAO.

Rapport intérimaire sur l'application des Directives techniques de la FAO relatives à la certification en aquaculture et sur le Cadre d'évaluation de la conformité aux directives

8. Le Sous-Comité a dit apprécier les efforts de la FAO visant à élaborer les Directives techniques relatives à la certification en aquaculture et le Cadre d'évaluation de la conformité aux directives et à mettre en place un partenariat avec la *Global Sustainable Seafood Initiative (GSSI)*. Plusieurs membres ont sollicité l'aide de la FAO aux fins du renforcement des capacités, de la mise en œuvre des Directives techniques et de l'élaboration de programmes de certification dans leurs pays. Le Sous-Comité a demandé des renseignements supplémentaires sur l'interaction entre les Directives techniques, le Cadre d'évaluation et l'outil mondial d'évaluation comparative, y compris des éléments concernant plus particulièrement le partenariat avec la GSSI.

Initiative en faveur de la croissance bleue et aquaculture

9. Le Sous-Comité s'est dit extrêmement favorable à l'Initiative en faveur de la croissance bleue de la FAO et a reconnu le rôle que celle-ci jouait aux fins de la promotion du développement durable et responsable de l'aquaculture dans le monde. Il a pris note des possibilités et des défis qui étaient attachés à sa mise en œuvre.

10. Le Sous-Comité a recommandé que l'Initiative en faveur de la croissance bleue:

- soit axée sur des questions transversales d'envergure mondiale comme la gouvernance, y compris le droit et la réglementation, la recherche, l'innovation et le développement, les intrants (matériel biologique de reproduction et aliments pour animaux d'élevage, par exemple), la mise au point de matériel et de processus de production;
- prenne en compte le fait que les ressources hydriques communes seront amenées à jouer un rôle plus important en matière de sécurité alimentaire à l'avenir;
- traite de manière plus complète les interactions entre l'aquaculture et les pêches de capture;
- soit axée non seulement sur les stratégies destinées à réduire les effets négatifs de l'aquaculture, mais également sur celles qui tendent à en favoriser au maximum les effets positifs sur l'environnement, notamment grâce à la production de bivalves et d'algues marines;
- accroisse le nombre de pays participants à la phase pilote;
- tienne compte de l'acceptabilité sociale (évaluation de la manière dont l'aquaculture est perçue par le grand public).

Recherche et formation au service du développement de l'aquaculture

11. Le Sous-Comité a reconnu le rôle important que pouvaient jouer l'éducation et la recherche aux fins du développement d'une aquaculture durable et a souligné qu'il fallait que le développement du secteur aquacole, compte tenu des ressources limitées dont on dispose, soit axé non plus sur l'objectif de «produire plus», mais sur celui de «produire plus avec moins».

12. Le Comité a été informé que la République de Corée avait proposé de créer une université mondiale des pêches de la FAO, en tant qu'institution indépendante établie en vertu de l'article XV de l'Acte constitutif de la FAO. Cette proposition, accompagnée d'une étude de faisabilité réalisée par l'Organisation, sera présentée aux organes directeurs compétents afin qu'ils l'examinent, en vue de son éventuelle adoption par la Conférence de la FAO en 2017.

Amélioration des moyens d'existence grâce à un emploi décent dans l'aquaculture

13. Le Sous-Comité a souligné combien il était important de promouvoir les emplois décents dans les pêches et l'aquaculture et a félicité la FAO des efforts qu'elle déployait à cet égard, tout en encourageant le Secrétariat à faire avancer ces travaux au titre de l'Objectif stratégique 3 de l'Organisation. Il a encouragé la FAO à engager dans ses activités des partenaires compétents et il est convenu que le développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes, les réseaux d'aquaculteurs, l'accès aux marchés, les risques professionnels et la sécurité, ainsi que le renforcement des capacités, grâce à la coopération Sud-Sud par exemple, pourraient figurer parmi les priorités en matière de promotion des emplois décents.

Efforts passés, actuels et à venir visant à améliorer les données, informations et statistiques relatives à l'aquaculture

14. Le Sous-Comité a souligné qu'il était important que les informations sur l'aquaculture soient fiables, actualisées et issues de sources pertinentes et il a préconisé vivement que soient améliorées les données, informations et statistiques rassemblées par la FAO dans le domaine de l'aquaculture. Il a recommandé que la FAO renforce la collaboration et l'harmonisation avec les autres organisations internationales compétentes, afin de favoriser la collecte et la diffusion des données et d'éviter le doublonnage d'activités. Le Sous-Comité a également constaté qu'il était nécessaire d'intégrer les données du premier rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde dans les systèmes d'information de la FAO sur la pêche et l'aquaculture.

Manifestation spéciale sur la contribution de l'aquaculture à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la réduction de la pauvreté et aux économies nationales: expériences fondées sur des éléments concrets

15. Le Sous-Comité s'est félicité de la manifestation spéciale organisée par le Secrétariat de la FAO et a reconnu l'importance de la contribution de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et aux économies nationales. Il a souligné qu'il était essentiel d'augmenter la production, d'assurer une utilisation efficace des ressources et d'accroître la consommation de poisson et a appelé l'attention sur les initiatives nationales probantes d'intégration de l'aquaculture à d'autres systèmes de production comme la riziculture ou la saliculture. Le Sous-Comité a été informé qu'il existait de bons exemples de promotion de la consommation de poisson et des apports nutritionnels de ces produits, notamment les programmes de repas scolaires et les campagnes publicitaires nationales, et il a suggéré d'encourager davantage les initiatives de ce type.

Élection du président et des vice-présidents de la neuvième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches

16. M. Hossein Ali Abdolhay (République islamique d'Iran) a été élu Président de la neuvième session du Sous-Comité. M. Yngve Torgersen (Norvège) a été élu premier Vice-Président. Les représentants du Cameroun et des États-Unis d'Amérique ont été élus respectivement deuxième et troisième vice-présidents.

Questions diverses

17. Le Sous-Comité a été informé des débats et des recommandations issues de la première réunion du Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées, qui s'est tenue les 1^{er} et 2 octobre 2015 à Brasília (Brésil). On en trouvera un résumé à l'annexe 1 (pour davantage de précisions, consulter le document de référence portant la cote COFI/2016/SBD.7). Il a noté combien les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture étaient importantes aux fins de l'élaboration de stratégies nationales propres à favoriser une croissance durable de l'aquaculture et a recommandé que la FAO poursuive son action dans ce domaine, en contribuant notamment au renforcement des capacités.

18. Le Sous-Comité s'est penché sur les recommandations formulées lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), qui a eu lieu à Rome en novembre 2014. Il a noté combien celles-ci étaient pertinentes pour l'aquaculture et a souligné qu'il était important de leur donner suite en temps utile.

Date et lieu de la neuvième session

19. Le Sous-Comité a remercié la République islamique d'Iran pour son offre d'accueillir la neuvième session du Sous-Comité. La date et le lieu seront communiqués aux membres lors de la prochaine session du Comité des pêches.

Adoption du rapport

20. Le rapport de la huitième session du Sous-Comité a été adopté le 9 octobre 2015.

Annexe 1. Conclusions des travaux du Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées à sa première réunion et programme de travail provisoire

L'importance de l'utilisation, de la gestion et de la conservation durables des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture est relativement bien connue et a fait l'objet de nombreuses études. Il n'en demeure pas moins urgent de préserver et de mieux gérer la diversité aquatique existante afin d'améliorer sa contribution à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens d'existence. Les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture intéressent des milliers d'espèces, présentes dans les océans, les mers, les lacs, les réservoirs, les cours d'eau, les rizières et autres zones humides de la planète, ainsi que dans les installations aquacoles en eaux marines, saumâtres et douces. Contrairement à d'autres secteurs, toutes les espèces sauvages apparentées aux espèces aquatiques d'élevage sont encore présentes dans le milieu naturel.

La création du Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées (le Groupe de travail) et son mandat ont été approuvés par le Comité des pêches de la FAO à sa trente et unième session, tenue en 2014, suite à la demande formulée par le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches à sa septième session et compte tenu des perspectives extraordinaires d'accroissement de la production vivrière et d'amélioration des moyens d'existence qu'ouvrent l'utilisation, la gestion et la conservation responsables des ressources génétiques aquatiques et des technologies associées. L'établissement du Groupe de travail permettra d'aider l'Organisation pour les questions relatives aux ressources génétiques aquatiques et aux technologies associées, de lui donner des avis à ce sujet et de renforcer la coopération internationale en matière de gestion des ressources génétiques aquatiques. Conformément aux procédures normalisées de la FAO en la matière, les membres du Groupe de travail ont été sélectionnés sur la base de leurs compétences techniques et en tenant compte de la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des sexes et un équilibre géographique. Les dix experts retenus exerceront un mandat de deux ans, qui pourra être renouvelé. La première réunion du Groupe de travail s'est tenue les 1^{er} et 2 octobre 2015 à Brasilia (Brésil).

Le Groupe de travail a élaboré un programme de travail général comportant les activités suivantes: 1) création d'une page web consacrée aux ressources génétiques aquatiques et aux technologies associées dans le cadre du site web FAO sur les pêches et l'aquaculture; 2) contribution à l'élaboration du rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde; 3) assistance pour l'organisation du colloque de la FAO sur les biotechnologies applicables aux ressources génétiques aquatiques aux fins de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et de l'utilisation durable des ressources; 4) révision des définitions relatives aux ressources génétiques figurant dans les glossaires de la FAO; 5) établissement d'une liste des meilleures directives et publications existantes concernant la gestion et le transfert des ressources génétiques aquatiques; et 6) élaboration d'une feuille de route destinée aux pays indiquant les exigences minimales en matière de gestion, de développement, de conservation et d'utilisation durables des ressources génétiques aquatiques.

Plus précisément, le Groupe de travail est convenu de fixer les étapes suivantes, sous réserve de leur confirmation par le Comité des pêches à sa prochaine session et des avis que celui-ci pourra formuler:

- tenue de la première réunion (Brésil, octobre 2015);
- présentation de la biographie des membres du Groupe de travail;
- constitution d'un répertoire commun;
- présentation d'une liste de liens pertinents et de publications utiles;
- création d'une page web;
- examen du cahier des charges pour les documents de référence thématiques;
- assistance technique pour l'établissement des rapports nationaux;
- fourniture d'avis concernant l'analyse des rapports nationaux;

-
- examen des définitions relatives aux ressources génétiques aquatiques figurant dans les glossaires de la FAO et propositions en vue de leur amélioration;
 - examen du projet de rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde;
 - élaboration d'un projet de feuille de route;
 - mise au point de la feuille de route;
 - promotion du rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde;
 - établissement de liens avec le Groupe de travail technique intergouvernemental ad hoc sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture;
 - tenue d'une réunion intersessions (par vidéoconférence, sous réserve des fonds disponibles);
 - révision du programme de travail (en fonction des fonds disponibles);
 - deuxième réunion (à tenir en principe en République islamique d'Iran, en octobre 2017).